



ASSOCIATION DES AFP ET GP
des Pyrénées-Orientales

Contact : Chrystel COSTA (06 85 38 48 45 - c.costa@pastoralisme66.fr)

PROGRAMMATION DE TRAVAUX PASTORAUX GP et AFP 2017

Liste des pièces nécessaires à la constitution d'un dossier de demande de subvention

Mise à jour du plan de gestion de l'estive	à faire avec l'association
Devis des travaux (2 minimum par type de travaux)	à fournir
Fiche travaux à compléter pour chaque travaux (clôture, débroussaillage, aménagement de point d'eau)	document à demander à l'association
Plan de situation des travaux sur IGN ou sur photo aérienne (RPG)	à fournir
Autorisation de travaux du ou des propriétaires fonciers	à fournir
Autorisation de travaux du comité consultatif de la réserve naturelle et/ou de la réserve naturelle limitrophe	à fournir
Attestation de l'utilisateur voisin (GP ou éleveur) pour des travaux en limite du GP	modèle à demander à l'association
Compte rendu de l'AG approuvant le projet avec la feuille d'émargement	à fournir
Convention de pâturage	Une copie de ces documents est certainement au bureau, le vérifier avec l'association
Statuts	
Arrêté d'agrément du GP	
Bilan comptable année 2014 (2015 s'il est fait)	à fournir
RIB original	à fournir
Attestation fiscale : document prouvant que le GP ou l'AFP est à jour de ses obligations fiscales	à fournir
Attestation MSA : document prouvant que le GP ou l'AFP est à jour de ses cotisations sociales	à fournir

Document à renvoyer avant le 30 janvier 2017 à l'association des AFP/GP, accompagné de l'ensemble des pièces listées ci-dessus

(Les demandes qui arriveront après cette date ne seront pas traitées prioritairement)